

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 34 (1997)  
**Heft:** 1293

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# mémoire en vue de l'avenir

lègue le 5 mars 1997, tous deux titulaires d'ailleurs du même Département de justice et police, on mesure les permanences fondamentales de la culture politique suisse, au premier rang desquelles la certitude d'être plus que les autres un cas particulier. Les hommes de 1945 pouvaient encore considérer que la neutralité avait sauvé le pays et que notre mission humanitaire répondait de notre solidarité, après tant de preuves de notre abstention et de notre repliement sur soi. Mais la solidarité, celle qui en 1940 nous manquait pour oser croire à la victoire britannique, la solidarité démocratique qui nous a manqué comme les Américains n'ont cessé de nous le reprocher, est absente aujourd'hui encore de la leçon d'histoire du président de la Confédération. Il n'y a pas de neutralité morale.

Certes, les Etats-Unis et l'Union soviétique étaient en 1945 de très puissants vainqueurs. Et le petit pays n'a d'autre moyen pour lutter contre le droit du plus fort que son attachement à l'Etat de droit et aux quelques règles juridiques existant entre les Etats. Le chemin était étroit, à la fin des hostilités, qui devait permettre à la Suisse de retrouver sa place parmi les nations, après avoir trop longtemps cru à la victoire allemande. Mais il n'excluait pas que l'on fasse preuve de compréhens-

sion humaine. L'intérêt même le commandait.

## Devoir de mémoire et avenir

En faisant leur travail correctement, les historiens de la Commission Bergier ne pourront éluder les problèmes politiques et idéologiques. Ils remettront en question la chronologie des événements – la guerre commence bien avant 1939 – et ils replaceront le patriotisme du temps de guerre dans sa longue durée, qui s'installe bien avant l'avènement du III<sup>e</sup> Reich. Il est certes indispensable que les victimes retrouvent, autant que faire se peut, les biens dont elles ont été spoliées. Mais la chaîne des responsabilités est sans fin

et la quête aveugle de la justice conduit à coup sûr au triomphe du droit du plus fort. Le devoir de mémoire n'a pas de sens s'il ne débouche pas sur l'avenir.

L'enquête historique conduira à coup sûr à une remise en question profonde de notre culture politique, notamment du consensus social et politique, héritage essentiel de la guerre, et du patriotisme imposés par la grande peur des bien-pensants. C'est cela, autant qu'un légitime souci de justice envers les spoliés, qui donne aux événements de ces derniers mois leur signification essentielle et qui les met en phase avec les deux anniversaires, eux aussi historiques et prospectifs, qui nous attendent en 1998. jcf

## NOTE DE LECTURE

## Un étrange ambassadeur

**L'**HISTOIRE COURT VITE... Pris dans la tempête déclenchée par l'or nazi, les Suisses ont oublié un épisode de la guerre de Bosnie rappelé par Yves Laplace dans un petit ouvrage polémique. En avril 95, deux Suisses, Simon Gerber et Maria Wernle-Matic, membre de l'association «Pont culturel Suisse-Sarajevo», sont enlevés par les miliciens serbes dans un blindé de la Forpronu arrêté à un barrage. Ils rentreront un mois plus tard. Vladimir Dimitrijevic, le fondateur des éditions L'Age d'Homme, tenta de s'entremettre pour obtenir leur libération. De sa part, ce fut aussi une tentative d'obtenir une reconnaissance tacite de la *Republika srpska* de Radovan Karadzic.

Comme chacun le sait dans le petit monde intellectuel romand, Dimitrijevic prit fait et cause pour sa patrie d'origine au point de défendre de manière aveugle les actions et exactions des Serbes de Bosnie. Un écrivain, Etienne Barillier, quitta avec fracas L'Age d'Homme. D'autres auteurs publièrent un communiqué pour manifester leur volonté de continuer à publier leurs ouvrages dans la même maison, malgré leurs divergences avec leur éditeur. Dans ce pamphlet qui fit l'objet d'une première publication en mai 96 dans la revue *Le messager européen*, Laplace stigmatise cette attitude et s'en prend aux 31 signataires de l'appel.

Deux ans plus tard, l'affaire n'intéresse plus guère en elle-même. Mais dans ces temps de flottement de l'identité helvète, elle est sans doute assez révélatrice. Dimitrijevic est un de ces immigrés qui ont fait et qui font la Suisse. Nous partageons avec la France et les Etats-Unis cette capacité de permettre aux gens venus d'ailleurs de s'exprimer et de donner le meilleur d'eux-mêmes, comme en témoigne la longue liste des entrepreneurs et des scientifiques qui ont percé dans notre pays. Mais Français et Américains ont rendu cet apport visible et en ont fait un des fondements de leur nation, à travers «l'universalité» dont se réclament nos voisins et de la référence constante à l'origine immigrante chez les Américains.

Chez nous, l'apport étranger reste dans le non-dit, le demi-caché. Une des valeurs helvétiques réside sans doute dans cette possibilité pour un étranger de devenir tout à fait suisse et de rester tout à fait de chez lui, avec le risque de comportements dédoublés comme chez l'éditeur de L'Age d'homme. Les errances intellectuelles de Dimitrijevic sont sans doute un des prix à payer pour maintenir cette capacité d'accueil en creux, cette possibilité pour l'étranger de s'intégrer en restant lui-même. jg  
Yves Laplace, *L'Age d'homme en Bosnie*, Editions d'en bas, Lausanne

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (fb)

Jean-Claude Favez (jcf)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Le Débat: Jean-Claude Métraux

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,  
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9